Image not found or type unknown

Violations correspondance et vie privée par hébergeur mail ???

Par **Grenoblois38**, le **14/10/2022** à **04:45**

Bonjour,

Il m'arrive quelque chose d'exceptionnel !

Merci de prendre le temps de lire car chacun(e) pourrait être concerné(e) !

J'ai échangé par mails avec un cabinet d'avocats la dernière semaine de septembre pour présenter mon cas et organiser un rdv début octobre.

Je rencontre l'avocate, elle m'explique comment elle pense s'occuper de mon dossier.

Je fais ensuire quelques recherches par rapport à ce qu'elle m'a indiqué et je me rends compte qu'a priori, à une année près, mon dossier ne peut pas être traité de cette manière.

Je lui en fais part par mail, lui demandant confirmation de cette information et auquel cas comment nous faisons.

Pas de réponse. Je lui renvoie un mail pour lui demander si son silence vaut refus de s'occuper de mon dossier et si c'est le cas de me donner le nom d'un confrère ou d'une consœur.

Pas de réponse.

Je retourne hier sur ma boîte mail souhaitant m'étonner de ces deux mails restés sans réponse et là SURPRISE !!!

TOUT AVAIT DISPARU !!!

Plus aucune trace de ces mails ni dans ma boîte de réception ni dans ma boîte d'émission !!!

Alors que je conserve tous mes mails personnels !!!

Et les jours concernés seuls les mails concernant cet échange ont disparu !!!

Il me reste uniquement une photo que j'avais prise de mon écran d'ordinateur pour avoir le code de la porte d'entrée et l'adresse. Photo sur laquelle j'ai 2 mails entiers avec les dates et

heures.

Ces suppressions "ciblées" ne peuvent pas être le fruit d'un incident technique.

Il y a très certainement eu intervention de cette avocate pour faire supprimer ces mails par l'hébergeur.

J'ai l'impression d'être paranoïaque ou complotiste à le présenter de cette manière mais je ne vois pas d'autres explications !

Au delà de ce qui me semble être une violation de correspondance et une violation de la vie privée je suis effrayé à l'idée les mails reçus ou envoyés par chacun(e) d'entre nous ne seraient donc absolument pas en sécurité !

Je vous remercie pour vos avis et vos conseils, comment dois je procéder car je ne souhaite pas en rester là !

Par **Marck.ESP**, le **14/10/2022** à **08:30**

Bonjour

Impressionnant!

A tout hasard, avez vous regardé dans la corbeille, dans les SPAMS ?

Juridiquement, pas grand chose à vous dire si ce n'est de vous en référer au bâtonnier.

Par **P.M.**, le **14/10/2022** à **09:37**

Bonjour,

Ce n'est en toute vraisemblance certainement pas l'avocate qui a pu faire disparaître ces mails et il faudrait vous méfier d'une plainte en dénonciation calomnieuse suivant la manière que vous en révéreriez au Bâtonnier...

Je vous conseillerais plutôt d'interroger votre Fournisseur d'Accès à Internet si vraiment vous n'avez pas pu les placer dans un dossier...

Par **Grenoblois38**, le **14/10/2022** à **09:46**

Bonjour,

Merci pour vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Il n'y avait rien en plus de gênant dans ces mails.
Elle s'était trompée, c'était humain, je l'avais pour autant appréciée et avais souhaité poursuivre collaborer avec elle sur la base d'un nouvel angle d'attaque.
C'est donc d'autant plus incompréhensible.
C'étaient des messages reçus et envoyés, donc n'ont pas pu se déplacer dans ma boîte de spams "d'eux mêmes", ni disparaître "tout seul".
Sauf que je n'ai aucun moyen de prouver que ce n'est pas moi qui les ai supprimés.
Dans l'absolu je devrais laisser ça filer, mais je trouve ça quand même très bizarre et inquiétant.
J'avais pensé écrire à l'hébergeur. Ils ont forcément la trace de toute opération.
Je vais le faire en LRAR et vous tiendrai au courant.

Par **Pierrepauljean**, le **14/10/2022** à **09:57**

bonjour

avez vous consulté un informaticien pour savoir si une telle démarche est possible ?

Par **Marck.ESP**, le **14/10/2022** à **09:58**

Vous connectez vous directement à votre boîte où passez vous par un logiciel de messagerie ?

Car il existe, selon le cas, des techniques de récupération .

Par **Grenoblois38**, le **14/10/2022** à **11:19**

Bonjour,

Merci pour l'idée.

Non, je n'ai pas consulté d'informaticien. Je ne sais pas trop ce qu'il pourrait m'apporter comme réponse pouvant expliquer ces disparitions "ciblées".

J'avais bien pensé à des soucis de serveur chez l'hébergeur qui auraient pu entraîner des pertes de mails sur 1 heure, 1 jour, mais ce n'est pas le cas.
J'ai juste la trace de 2 mails sur une photo d'écran que j'avais prise pour avoir l'adresse du cabinet et le code de la porte d'entrée.
J'ai encore dans ma boîte mail des mails reçus juste avant, après ou entre ces deux mails.
D'autant plus que cela s'est passé sur environ une dizaine de mails envoyés et reçus sur plusieurs dates différentes, donc probabilité d'un incident technique égale je pense à 0.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés

Par **Visiteur**, le **14/10/2022** à **12:16**

Bonjour,

Les messageries sur internet ne sont en aucun cas sécurisées. C'est à vous de procéder aux sauvegardes ou impressions qui vous semblent utiles.

Ce que vous y écrivez peut disparaitre à tout moment ou être détourné par de multiples pirates à l'affut des mots de passe et conversations confidentielles.

Il n'y a aucune garantie de sauvegarde ni de confidentialité (relire les CGV du site du site).

Il peut y avoir aussi une personne de votre entourage qui a trouvé votre mot de passe et effacé vos messages.

Par **Grenoblois38**, le **14/10/2022** à **16:45**

C'était une démarche pour entamer une procédure vis à vis d'une possible erreur médicale, pas d'un divorce ! :)
Il n'y avait rien de sensible dans ces mails comme je l'ai précisé.
C'est d'ailleurs bien ce qui m'intrigue, pourquoi les avoir supprimés ?
C'est intéressant ce que vous m'écrivez sur les garanties de sauvegarde, je vous remercie pour l'info.
Je vais quand même envoyer mon courrier à mon FAI, j'ai besoin d'essayer de comprendre ce qui a pu se passer.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés